

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 81/02

ÉFAI – 020179 – ASA 17/011/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

CHINE des membres du mouvement Fa Lun Gong dans la ville de Changchun

Londres, le 15 mars 2002

D'après les informations recueillies, des dizaines de membres présumés du mouvement spirituel Fa Lun Gong ont été arrêtés dans le cadre d'une vaste opération menée par les forces de sécurité dans la ville de Changchun, située dans la province du Jilin. Amnesty International craint fort qu'ils ne soient soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements.

Une opération policière de grande ampleur a été lancée après qu'un groupe de pratiquants du Fa Lun Gong eurent pris le contrôle d'une station de télévision par câble appartenant à l'État à Changchun, le 5 mars, et diffusé des films en faveur du Fa Lun Gong. La police locale a apparemment déclaré le 8 mars qu'une personne avait été appréhendée à la suite de ces événements et que deux autres suspects étaient recherchés. D'autres informations diffusées par la presse laissaient à penser que trois personnes avaient été interpellées, mais Amnesty International n'a pu obtenir davantage de précisions.

Depuis lors, les forces de l'ordre auraient établi dans toute la ville des postes de contrôle où sont interpellés et fouillés les passants, et des dizaines de membres présumés du Fa Lun Gong auraient été arrêtés.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des dizaines de milliers de pratiquants du Fa Lun Gong ont été arbitrairement arrêtés en Chine depuis que ce mouvement spirituel a été interdit en juillet 1999, les autorités estimant qu'il représentait une « menace pour la stabilité sociale et politique ». Certains ont été inculpés d'infractions et condamnés au terme de procès iniques, tandis que d'autres ont été envoyés sans jugement dans des camps de « rééducation par le travail ». Il semble que nombre de ces personnes aient été victimes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements en détention.

Des sources proches du mouvement Fa Lun Gong ont affirmé qu'une unité spéciale créée par le gouvernement pour orchestrer la campagne contre le Fa Lun Gong, le « Bureau 610 », avait donné en 2001 des instructions verbales autorisant la police et les pouvoirs publics à sortir du cadre légal pour mieux combattre ce mouvement. Ces instructions accorderaient notamment l'immunité à toute personne responsable de la mort en détention, des suites de brutalités, d'un membre du Fa Lun Gong. D'après les informations recueillies, plus de 350 pratiquants de ce mouvement auraient perdu la vie en détention depuis qu'il a été interdit en 1999.

Les programmes diffusés tandis que la station de télévision de Changchun était contrôlée par des membres du Fa Lun Gong montraient notamment le dirigeant spirituel du mouvement Li Hongzhi, installé aujourd'hui aux États-Unis, qui est né à Changchun. Parmi ces émissions figurait également un film accusant le gouvernement d'avoir organisé les événements qui ont eu lieu l'année dernière sur la place Tiananmen, où des membres présumés du Fa Lun Gong s'étaient immolés par le feu. Des images de ces événements ont été largement diffusées en Chine, apparemment dans le but de dresser l'opinion publique contre ce mouvement spirituel.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en chinois, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités chinoises à garantir la sécurité de toutes les personnes arrêtées à la suite de la prise de contrôle de la station de télévision de Changchun, notamment au cours de l'opération menée consécutivement par la police, et à révéler leur identité ainsi que leur lieu de détention ;
- appelez les autorités à veiller à ce que toutes les personnes détenues puissent immédiatement consulter des avocats, entrer en contact avec leurs proches et recevoir des soins médicaux ;
- demandez instamment la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du Fa Lun Gong qui sont détenus uniquement pour avoir exercé sans violence leurs droits fondamentaux ;
- dites-vous préoccupé par les informations persistantes faisant état de membres du Fa Lun Gong victimes de torture et d'autres violations graves des droits humains, et exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour que les responsables présumés de ces agissements soient traduits en justice.

APPELS À :

Premier ministre de la République populaire de Chine :

Zhu Rongji Zongli
Guowuyuan
9 Xihuangchenggenbeijie
Beijingshi 100032
République populaire de Chine

Fax : + 8610 6 520 6722 (*via* le ministère de la Justice) **ou**
+ 8610 6 529 2345 (*via* le ministère de la Justice)

Télex : 210070 FMPC CN **ou** 22478 MFERT CN

Télégrammes : Premier Zhu Rongji, Beijing, Chine

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Premier ministre,

Directeur du département de la Sécurité publique de la province du Jilin :

Zhao Yongji Tingzhang
Jilin Gong'anting
42 Xinfalu, Changchunshi 130051
Jilinsheng

République populaire de Chine

Télégrammes : Director, Provincial Public Security Department, Changchun, Jilin, Chine

Formule d'appel : *Dear Director*, / Monsieur le Directeur,

Gouverneur de la province du Jilin :

Hong Hu Shengzhang
Jilinsheng Renmin Zhengfu
11 Xinfalu, Changchunshi 130051
Jilinsheng
République populaire de Chine

Télégrammes : Governor, Changchun, Jilin Province, Chine

Formule d'appel : *Dear Governor*, / Monsieur le Gouverneur,

COPIES À :

Agence de presse Xinhua (Chine nouvelle) :

Courriers électroniques : english_mail@xinhuanet.com

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 26 AVRIL 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*